



HAL
open science

Quelques réflexions sur Germaine de Foix (1488-1536), dernière reine d'Aragon, et sa fortune historiographique

Pascal Gandoulphe

► To cite this version:

Pascal Gandoulphe. Quelques réflexions sur Germaine de Foix (1488-1536), dernière reine d'Aragon, et sa fortune historiographique. Cahiers d'Etudes Romanes, 2021, Pouvoir(s) des femmes, femmes de pouvoir, 42, pp.189-209. 10.4000/etudesromanes.12295 . hal-03531759

HAL Id: hal-03531759

<https://hal.science/hal-03531759>

Submitted on 2 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Quelques réflexions sur Germaine de Foix (1488-1536), dernière reine d'Aragon, et sa fortune historiographique

Pascal Gandoulphe



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/etudesromanes/12295>

DOI : [10.4000/etudesromanes.12295](https://doi.org/10.4000/etudesromanes.12295)

ISSN : 2271-1465

Éditeur

Centre aixois d'études romanes de l'université d'Aix-Marseille

Édition imprimée

Date de publication : 8 juillet 2021

Pagination : 189-209

ISBN : 979-10-320-0326-8

ISSN : 0180-684X

Ce document vous est offert par Aix-Marseille Université (AMU)



Référence électronique

Pascal Gandoulphe, « Quelques réflexions sur Germaine de Foix (1488-1536), dernière reine d'Aragon, et sa fortune historiographique », *Cahiers d'études romanes* [En ligne], 42 | 2021, mis en ligne le 20 septembre 2021, consulté le 02 février 2022. URL : <http://journals.openedition.org/etudesromanes/12295> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesromanes.12295>



Cahiers d'études romanes est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Quelques réflexions sur Germaine de Foix (1488-1536), dernière reine d'Aragon, et sa fortune historiographique

Pascal Gandoulphe

Aix Marseille Université, CAER, Aix-en-Provence, France

Résumé : Nous nous intéresserons ici à la trajectoire politique et à la fortune historiographique de Germaine de Foix (1488-1536), femme au destin à la fois conforme à celui de la plupart des princesses de sang royal de son temps mais aussi singulier à bien des égards. Seconde épouse du roi Ferdinand le catholique en 1505-06, elle permit à celui-ci de légitimer ses prétentions sur la Navarre et de consolider l'ancrage du royaume de Naples dans la couronne d'Aragon contre les vues de Philippe le Beau. À la mort de Ferdinand en 1516, Germaine de Foix, âgée de 26 ans, ne se retira pas du monde, sort habituellement réservé aux reines veuves et son petit-fils par alliance, Charles Ier de Habsbourg, la nomma vice-reine de Valence en 1523, lui fit épouser le marquis Jean de Brandebourg en 1523, qui mourut deux ans plus tard, puis le duc de Calabre en 1526. Aux côtés de ses deux époux, elle exerça cette charge éminente jusqu'à sa mort en 1536. Dans les lignes qui suivent, nous nous interrogerons sur les raisons pour lesquelles ce personnage a longtemps été négligé, voire parfois maltraité, par l'historiographie alors que son rôle a été de premier plan dans la période complexe séparant la mort d'Isabelle la catholique et la première moitié du règne de Charles Quint.

Resumen: El artículo se interesa en la trayectoria política y en el tratamiento historiográfico de Germana de Foix (1488-1536), mujer cuyo destino fue a la vez propio de las princesas de sangre real de su momento, pero también bastante singular por diferentes motivos: segunda esposa del rey Fernando el Católico en 1505-06, le permite a éste legitimar sus pretensiones sobre Navarra y consolidar la vinculación del reino de Nápoles a la corona de Aragón en contra de los intentos de su yerno Felipe el Hermoso; sin embargo, a la muerte de Fernando en 1516, Germana de Foix, de edad de 26 años, no se retiró del mundo como solían hacer las reinas viudas sino que su nieto político, Carlos Iro de Habsburgo, la nombró virreina de Valencia en 1523, le dio por segundo esposo al marqués Juan de Brandenburgo y, a la muerte de éste en 1525, le dio por tercer esposo al duque de Calabria en 1526. Al lado de sus dos esposos, Germana de Foix ocupó el virreinato de Valencia hasta su muerte en 1536. Nos interesaremos en los motivos que explican la escasa atención que recibió este personaje histórico por parte de la historiografía y la visión a menudo sesgada que transmitió de una mujer que desempeñó un papel de primera importancia en el periodo complejo que separa la muerte de Isabel la Católica y la primera mitad del reinado de Carlos Quinto.

L'intérêt nouveau que suscite le rôle social et politique des femmes à l'Époque moderne¹, et plus particulièrement celles de sang royal, rompt avec une longue tradition historiographique qui n'a vu dans les reines et les infantes que des personnages secondaires sur l'échiquier des relations internationales, destinés à être des monnaies d'échange dans la constitution d'alliances dynastiques, ou à enfanter l'héritier mâle capable d'assurer la continuité du lignage royal.

La consolidation dans l'Europe moderne de la prépondérance masculine dans la continuité dynastique, ainsi qu'un ordre social réservant aux hommes l'exercice des charges de gouvernement, sont des faits qui expliquent largement ce désintérêt manifeste à l'égard du rôle des femmes en politique à l'Époque moderne. En Aragon, comme en France, la loi salique fut un moyen de les exclure de la fonction suprême. En Castille, l'ordre successoral défini par les *Partidas* accorde la priorité à la primogéniture masculine vis-à-vis de la féminine. De fait, dans les trois couronnes de la péninsule ibérique, la fonction royale à l'Époque moderne fut exclusivement assumée par des hommes, à l'exception notable d'Isabelle la catholique en Castille et, dans un tout autre registre, de sa fille Jeanne. On rappellera cependant que l'avènement d'Isabelle de Trastámara ne s'est pas fait naturellement mais qu'il est le résultat d'un coup de force légitimé par la mise en doute de la capacité d'Henri IV, son demi-frère, à être le véritable père de Jeanne, dite la *Beltraneja* – du nom du favori Beltrán de la Cueva –, laquelle, en l'absence d'enfant mâle, était l'héritière légitime du royaume. Le cas de l'infante Jeanne, fille d'Isabelle et de Ferdinand est singulier et bien connu². Héritière de la couronne de Castille suite à la mort du prince Jean son frère aîné, en 1497, puis de l'infante Isabelle, en 1498 et enfin de la disparition du fils de celle-ci et du roi Manuel du Portugal, peut-être était-elle incapable de régner mais le fait est qu'elle fut victime des conflits qui opposèrent son mari Philippe le Beau et son père Ferdinand qui la mirent à l'écart et se disputèrent la régence de la couronne de Castille. Enfin son fils Charles, qui régna en son nom, la maintint enfermée dans la forteresse de Tordesillas jusqu'à sa mort en 1555. Ces deux figures aux destins radicalement opposés ont, d'une certaine façon, monopolisé l'intérêt des historiens et éclipsé, pour des raisons bien différentes, d'autres personnages historiques féminins, parmi lesquels Germaine de Foix.

1 On se référera à l'état de la question dressé par María Victoria López-Cordón Cortezo, « Los estudios históricos sobre las mujeres en la Edad Moderna: estado de la cuestión », *Revista de Historiografía* n° 22, 2015, p. 147-181.

2 Michael Prawdin, *Juana la Loca*, Barcelona, Editorial Juventud, 1985 ; Bethany Aram, *La reina Juana. Gobierno, piedad y dinastía*, Madrid, Marcial Pons, 2001.

Mais le monopole masculin sur la fonction royale ne signifie pas, loin s'en faut, que le rôle des reines et des infantes se réduisit à assurer la continuité dynastique, à savoir, enfanter des héritiers mâles, ou bien à servir de monnaie d'échange dans l'établissement des alliances entre puissances alliées ou rivales, comme a pu le considérer une historiographie longtemps victime de divers biais historiques. L'un d'eux, et non le moindre, découle d'un *a priori* qui a pesé sur l'appréhension historique des sujets féminins dans leur ensemble, considérant que plus on s'éloigne du temps présent, moins favorable était la condition des femmes dans les sociétés du passé. Ce prisme téléologique empêche de saisir la marge d'autonomie des individus dans un contexte historique soumis non pas à une évolution linéaire vers le progrès et l'émancipation, mais à de constants ajustements des modèles de comportement en fonction des contraintes du temps. Ensuite, trop d'importance a été accordée aux textes moralistes et normatifs qui ont justifié par des principes de loi naturelle l'incapacité des femmes à régner – ce qui était une chose relativement nouvelle si l'on compare au Moyen Âge – et plus généralement leur cantonnement à un rôle domestique de fille, d'épouse et de mère, en raison de leur *condition* particulière, *naturellement* inférieure à celle des hommes. Or, on sait désormais que, dans le cadre social profondément inégalitaire – au regard des conditions masculine et féminine – des sociétés d'ancien régime, les marges de manœuvre des acteurs sociaux étaient loin d'être négligeables. Les archives notariées et judiciaires conservent la trace de nombreuses affaires montrant des femmes, pas seulement nobles, qui agissent de façon autonome et administrent leurs biens propres, ou bien qui dénoncent devant les tribunaux de justice les manquements d'un époux, d'un frère ou d'un oncle dans le versement d'une rente auquel il est engagé par des dispositions testamentaires ou matrimoniales. On sait aussi qu'il est fréquent qu'en l'absence de leur époux, les femmes de la haute aristocratie assurent pleinement le gouvernement de leurs domaines seigneuriaux, à l'instar des reines et des infantes qui assumèrent le pouvoir lors des absences du souverain.

C'est principalement dans le cadre des régences que le pouvoir des femmes de sang royal acquiert une visibilité et une effectivité incontestables, qu'il s'agisse des régences que l'on qualifiera de plein exercice, assumées par les reines mères pendant la minorité du roi, leur fils, ou bien des régences exercées de façon temporaire pendant l'absence du roi ou par choix de celui-ci de confier le gouvernement d'un territoire particulier, comme ce fut le cas aux Pays-Bas à plusieurs reprises, qui s'apparentent à une délégation de pouvoir. Parmi les premières, la régence qu'exerça en France Anne d'Autriche, fille de

Philippe III, à la mort de Louis XIII³, ou celle, en Espagne, de Marianne d'Autriche à la mort de son époux Philippe IV⁴, sont désormais bien connues des historiens. Cela est un peu moins vrai des autres modalités de délégation du pouvoir royal qui furent pourtant nombreuses : ainsi, Marie, sœur de Charles Quint et reine consort de Hongrie gouverna les Pays-Bas de 1531 à 1555⁵ ; une autre Marie, celle-ci fille de l'empereur, fut régente des couronnes de Castille et d'Aragon aux côtés de son époux Maximilien de Habsbourg de 1548 à 1551, pendant le long voyage qui conduisit le prince Philippe en Italie, en Allemagne puis aux Pays-Bas⁶ ; Jeanne, troisième fille de Charles assura la même régence de 1554 à 1559, pendant l'absence de l'empereur et du prince Philippe parti en Angleterre aux côtés de sa troisième épouse Marie Tudor⁷ ; Marguerite, fille illégitime de l'empereur fut régente des Pays-Bas de 1559 à 1567, enfin, Isabel Clara Eugenia, fille de Philippe II et d'Isabelle de Valois régna sur les Pays-Bas aux côtés de son époux l'archiduc Albert d'Autriche de 1598 à sa mort en 1633⁸.

-
- 3 Claude Dulong, *Anne d'Autriche, mère de Louis XIV*, Paris, Hachette, 1980 ; Ruth Kleinmann, *Anne d'Autriche*, Paris, Fayard, 1993 ; Chantal Grell (dir.), *Ana de Austria. Infanta española y reina de Francia*, Madrid, Centro de Estudios Europa Hispánica-Centre de Recherche du Château de Versailles, 2009 ; Manuel Ríos Mazcarella, *Mariana de Austria. Esposa de Felipe IV. 1635-1696*, Madrid, Aldarabán, 1997 ; Laura Oliván Santaliestra, *Mariana de Austria. Imagen, poder y diplomacia de una reina cortesana*, Madrid, Editorial Complutense, 2006 ; José Rufino Novo Zaballo, « La Casa real durante la regencia de una reina: Mariana de Austria », en José Martínez Millán y María Paula Marçal Lourenço (coords.), *Las Relaciones Discretas entre las Monarquías Hispana y Portuguesa: Las Casas de las Reinas (siglos XV-XIX)*, vol. I, Madrid, Polifemo, 2008, p. 483-547 ; María Victoria López-Cordón Cortezo, « Las Mujeres en la vida de Carlos II », en Luis Ribot García (dir.), *Carlos II. El Rey y su entorno cortesano*, Madrid, Centro de Estudios Europa Hispánica, 2009, p. 13-52 et p. 109-139.
 - 4 María Victoria López-Cordón Cortezo, « Mujer, poder y apariencia o las vicisitudes de una regencia », *Studia historica. Historia moderna*, N° 19, 1998, p. 49-66.
 - 5 Manuel Fernández Álvarez, *María de Hungría y los planes dinásticos del Emperador*, Madrid, Instituto Jerónimo Zurita, 1961.
 - 6 Rafael Ceñal Lorente, *La emperatriz María de Austria. Su personalidad política y religiosa*, Madrid, Universidad Complutense, 1990.
 - 7 Marcel Bataillon, « Jeanne d'Autriche, Princesse de Portugal », *Études sur le Portugal au temps de l'Humanisme*, Coimbra, Universidad, 1952, págs. 257-282 ; José Martínez Millán, « Familia real y grupos políticos. La princesa Juana de Austria (1535-1572) », *La Corte de Felipe II*, Madrid, Alianza Editorial, 1994, p. 93-106 ; Carmen Sanz Ayán, « La regencia de Juana de Austria. Su dimensión humana, intelectual y política », *Felipe II, un monarca y su época. La Monarquía hispánica*, San Lorenzo de El Escorial, Sociedad Estatal para la Conmemoración de los Centenarios de Felipe II y Carlos V, 1998.
 - 8 Cordula Van Wyhe (dir.), *Isabel Clara Eugenia. Soberanía femenina en las cortes de Madrid y Bruselas*, Madrid, Centro de Estudios Europa Hispánica-Paul Holberton publishing, 2011.

Au-delà de ces cas rappelant, si besoin était, qu'en dépit des exclusions formelles, le nombre de femmes de sang royal ayant exercé le pouvoir par délégation est loin d'être anecdotique, on sait relativement peu de chose sur les reines et les femmes de la haute aristocratie qui participèrent, directement ou par le jeu de leur influence, à la construction de la décision politique. Lorsque ces études existent, de nombreuses zones d'ombre subsistent encore dans la connaissance de l'éducation et de la formation politique, de la culture, *lato sensu*, de celles qui, en tant que filles et sœurs de rois, mariées suivant les stratégies dynastiques et géopolitiques que l'on sait, ont participé de multiples façons aux affaires de l'État : en tant que garantes de droits héréditaires qu'elles contribuent à transmettre, comme relais d'une diplomatie officielle ou parallèle maintenue avec la cour dont elles étaient originaires, ou bien à la tête de leur Maison au sein de laquelle la haute aristocratie cherchait à jouer de son influence, de façon plus formelle, enfin, comme nous l'avons souligné plus haut, lors de l'exercice d'une régence ou d'une vice-royauté.

Parmi les reines et les infantes de la Monarchie hispanique, le cas de Germaine de Foix illustre à bien des égards l'effacement historique d'une femme qui a été une pièce clé de l'échiquier politique péninsulaire des années complexes qui séparent la mort d'Isabelle la catholique et la consolidation du pouvoir de Charles I^{er} – Charles Quint – dans les royaumes péninsulaires de la Monarchie hispanique après la répression des *Comunidades* et des *Germanies*. Après avoir présenté la trajectoire de cette princesse franco-navarraise qui fut la dernière reine d'Aragon, nous nous interrogerons sur la façon parfois biaisée dont chroniqueurs et historiens ont appréhendé le personnage de Germaine de Foix.

Le personnage est peu connu de l'historiographie française malgré l'existence d'un curieux ouvrage, publié en 1700 par Nicolas Baudot de Juilly, plaisant mais truffé d'erreurs historiques et relevant davantage d'un roman psychologique centré sur les amours de Germaine de Foix et de celui qui deviendrait son troisième époux, le duc de Calabre, que d'une véritable biographie⁹. Jusqu'à une date récente, au tournant des xx^e et xxi^e siècles, où les études historiques ont manifesté un intérêt nouveau pour le rôle des femmes dans la société de leur temps, la fortune historiographique de Germaine de Foix en Espagne n'a pas manqué d'ambiguïté. À la fin du xix^e siècle, Vicente Salvador i Montserrat, marquis de Cruilles, un

9 Nicolas Baudot de Juilly, *Germaine de Foix, reine d'Espagne*, Amsterdam, chez Hans Henry, 1700. Le texte a été publié en édition fac-similé sous le titre *Germaine de Foix, nièce de Louis XII, reine d'Espagne*, Nîmes, Lacour-Ollé, 2010.

érudit valencien et homme politique de la période de la Restauration, a rédigé une biographie complète de Germaine de Foix, très documentée et s'appuyant sur une recherche méthodique. En dépit de sa qualité, ce travail remarquable est demeuré à l'état de manuscrit et n'a pas connu la diffusion qu'il aurait méritée. Il a cependant inspiré d'autres travaux, jusqu'aux plus récents sur Germaine de Foix, ainsi que le rappelle Ernest Belenguer, qui a publié une édition critique¹⁰ de l'œuvre du marquis de Cruilles. Cette édition en reproduit le texte et ses annotations, ainsi que tout un ensemble de notices biographique et de documents d'archives réunis par Vicente Salvador i Montserrat, particulièrement utiles aux historiens. Dans son étude préliminaire Ernest Belenguer retrace avec justesse et précision la trajectoire de Germaine de Foix, à la lumière de son historiographie ancienne¹¹ et contemporaine¹².

Enfin, une grande exposition commémorative consacrée à Germaine de Foix s'est tenue à Valence, en 2006, à l'occasion du 5^e centenaire de son mariage avec Ferdinand. Cette manifestation associant le gouvernement autonome de la Communauté Valencienne à d'autres institutions culturelles locales a donné lieu à la publication d'un beau livre réunissant les contributions d'un ensemble

10 Ernest Belenguer, *Noticias y documentos relativos a Doña Germana de Foix, última reina de Aragón*, València, 2007.

11 Il existe trois biographies de Germaine de Foix publiées dans la première moitié du xx^e siècle : Luis Querol Loso, *La última Reina de Aragón, virreina de Valencia*, Valencia, 1931 ; José García Mercadal, *La segunda mujer del rey católico. Doña Germana de Foix, última reina de Aragón*, Extranjeros en España, Editorial Juventud, Barcelona, 1942 ; José María Doussinague, *Fernando el Católico y Germana de Foix: un matrimonio por razón de estado*, Madrid, 1944.

12 Dès les années 1980 du xx^e siècle, les historiens de Valence se sont intéressés à l'action de Germaine de Foix en tant que vice-reine : Regina Pinilla Pérez de Tudela, *El virreinato conjunto de doña Germana de Foix y don Fernando de Aragón (1526-1536): fin de una revuelta y principio de un conflicto*, Thèse doctorale inédite soutenue à l'universitat de València en 1982 et dirigée par Emilia Salvador Esteban ; *Id.*, *Valencia y Doña Germana: castigo de agermanados y problemas religiosos*, Valencia, 1994. C'est dans les premières années du xxi^e siècle qu'ont été publiées plusieurs études marquées par une préoccupation nouvelle pour le rôle des femmes en politique : Rosa Elena Ríos Lloret, *Germana de Foix: una mujer, una reina, una corte*, Valencia : Biblioteca Valenciana, 2003 ; *Id.*, « Germana de Foix y Mencía de Mendoza: del matrimonio en la Edad Moderna », *Dones i literatura: entre l'Edat Mitjana i el Renaixement*/coord. por Ricardo Bellveser, 2012, p. 213-240 ; *Id.*, « Doña Germana de Foix. Última reina de Aragón y virreina de Valencia », *Actas de la VIII Reunión Científica de la Fundación Española de Historia Moderna*: (Madrid, 2-4 de junio de 2004), Vol. 1, 2005, p. 77-96 ; Antonio Fernández Luzón, « Germana de Foix: la otra esposa de Fernando el Católico », *Clío: Revista de historia*, n^o. 40, 2005, p. 76-81 ; Ernest Belenguer Cebrià, « Las reinas de la Corona de Aragón y el caso paradigmático de Isabel la Católica y Germana de Foix », *La Corona de Aragón: siglos XII-XVIII*, coord. por Ernest Belenguer Cebrià, Felipe Vicente Garín Llombart, 2006, p. 157-184.

d'historiens sur le personnage de Germaine de Foix et sur le contexte politique, culturel et religieux dans lequel celle-ci exerça ses fonctions de vice-reine de Valence¹³. Il faut y voir un signe clair des temps et de la volonté de sortir ce personnage historique féminin de l'oubli relatif dans lequel il se trouvait. Ce à quoi prétendent les lignes qui suivent. Celles-ci n'ont d'autre objectif que de porter à la connaissance de l'historiographie française ce que les travaux effectués en Espagne nous apprennent de la trajectoire de cette princesse navarraise qui devint reine d'Aragon ainsi que des raisons pour lesquelles son image est demeurée longtemps marquée par une légende noire.

Germaine de Foix naquit à Mazères, patrie des comtes de Foix, en 1488. Son père, Jean de Grailly Foix et Aragon, comte d'Étampes et vicomte de Narbonne était l'un des prétendants légitimes au royaume de Navarre. Il était le troisième fils de Gaston IV de Foix, roi consort de Navarre en vertu de son mariage avec Léonore d'Aragon, fille du roi Jean II d'Aragon et, partant, demi-sœur de Ferdinand le catholique. La mort sans descendance, à l'âge de 14 ans, du fils aîné de Gaston IV, François Phébus I^{er}, fit échoir la couronne de Navarre à sa sœur Catherine et à son époux Jean d'Albret, gentilhomme au service des intérêts du royaume de France dans la guerre civile qui secouait alors la Navarre, ce que conteste Jean de Grailly Foix et Aragon. À la mort de celui-ci en 1500, Germaine et son frère Gaston héritèrent des droits des comtes de Foix sur le royaume pyrénéen.

Sa mère, Marie d'Orléans, était fille du roi de France Charles VIII. Germaine de Foix était donc la nièce de Louis XII qui succéda à Charles VIII sur le trône de France en 1499. Peu après la mort de Marie d'Orléans (1492) et de la destruction du château de Mazères (1493) où ils résidaient avec leur père, les deux enfants furent placés sous la protection de leur oncle Louis d'Orléans et de sa première épouse Jeanne de France. Une fois roi, Louis XII fit annuler son union avec Jeanne pour épouser sa belle-mère, Anne de Bretagne, qui était cousine germaine de Jean Grailly Foix et Aragon. Les héritiers du comté de Foix étaient donc doublement apparentés au couple royal qui les éleva à la cour de France et devint leur tuteur à la mort de leur père en 1503.

Leur éducation à la cour est assez peu documentée. Mais comme l'indique Rosa Ríos Lloret¹⁴, tout porte à croire qu'ils furent l'un comme l'autre formés

13 Rosa Ríos Lloret, Susana Vilaplana Sanchis (dir.), *Germana de Foix i la societat cortesana del seu temps*, Valencia, 2006.

14 Rosa Ríos Lloret, « Injust es l'oblit. Germana de Foix, una reina desdenyada », *Germana de Foix i la societat cortesana del seu temps*, op. cit., p. 19.

pour jouer un rôle sur l'échiquier politique et ce, dans l'environnement culturel de la cour humaniste et flamboyante d'Anne de Bretagne et de Louis XII. Les mariages envisagés pour Germaine étaient à la hauteur de son statut : le fils aîné du roi de Naples Frédéric Ier, le duc de Calabre, celui-là même qui deviendrait son troisième époux, mais il fut fait prisonnier et emmené en Espagne par Ferdinand le Catholique en 1502 ; le comte de Montpensier, vainqueur des campagnes d'Italie, à qui Louis XII envisageait de confier le gouvernement de Naples, mais celui-ci mourut en 1510. Enfin, son mariage en 1505, à l'âge de 17 ans, avec Ferdinand le Catholique, fit de Germaine de Foix, une reine d'Aragon.

Cette union avec Ferdinand le Catholique alors âgé de 53 ans est un mariage politique, conforme aux pratiques du temps, qui fut négocié dans le cadre du Traité de Blois par Louis XII et le roi d'Aragon. Ce traité sanctionnait un renversement de stratégie de la part des deux monarques jusque-là en conflit ouvert pour la possession des royaumes de Naples et de Navarre. Le premier souhaitait se désengager du royaume italien et était inquiet du pouvoir grandissant des Habsbourg en Europe. Le second était en quête d'une nouvelle alliance visant à contrer son gendre Philippe le Beau qui, depuis les Pays-Bas, manœuvrait pour l'écarter du pouvoir en Castille. Pour ce mariage, Louis XII cédait à Germaine de Foix les droits qu'il revendiquait sur Naples au nom de la dynastie des Anjou. En l'absence de descendance, ces droits reviendraient à la couronne de France. Cette décision faisait donc de Germaine de Foix le vecteur du règlement de ce long conflit pour la possession du royaume de Naples. En contrepartie de la renonciation de Louis XII, Ferdinand s'engageait à le dédommager en lui versant la somme d'un million de ducats. Bien que son rôle ait été déterminé par la volonté de Louis XII, Germaine de Foix a été une pièce clé sur l'échiquier politique qui permit au roi catholique de conforter sa position au détriment de son gendre.

Cette union suscita d'acribes critiques en Castille principalement centrées sur deux motifs qui constituent la première brique de ce qu'il convient d'appeler la légende noire de Germaine de Foix. D'une part, le remariage du roi Ferdinand, qui plus est célébré en Castille, à Dueñas où trente ans plus tôt s'était tenu celui des Rois Catholiques, était un affront fait à la mémoire d'Isabelle, à laquelle Germaine de Foix était comparée pour souligner sa frivolité et son goût des plaisirs. On soulignera que cette critique, à l'endroit d'une princesse « française », habituée à une vie de cour moins austère que l'espagnole, est un motif assez classique que l'on retrouve plus d'un siècle plus tard au sujet de Marie-Louise d'Orléans, épouse de Charles II. D'autre part,

ce mariage et la procréation possible d'un héritier mettaient en péril le futur de l'union des couronnes de Castille et d'Aragon¹⁵.

C'est dans ce climat que le mariage royal fut célébré par procuration à Blois le 19 octobre 1505 et ratifié par Ferdinand le 21 décembre à Salamanque. La rencontre entre Ferdinand d'Aragon et Germaine de Foix eut lieu à Dueñas, ville située entre Valladolid et Palencia en Castille, où la cérémonie nuptiale fut célébrée le 18 mars 1506.

Sur le chemin qui le conduisit de Salamanque à Dueñas, Ferdinand rencontra les émissaires et les partisans de Philippe le Beau afin de tenter de régler la question du gouvernement de la Castille. La concorde de Salamanque qui s'ensuivit, établissait un gouvernement partagé entre Philippe le Beau et Jeanne, roi et reine de Castille, et Ferdinand qui en serait le gouverneur perpétuel, mais lorsque quelques mois plus tard, en avril 1506, Ferdinand rencontra son gendre à Burgos, il dut prendre la mesure de l'hostilité non seulement de Philippe le Beau mais aussi d'une bonne partie de l'aristocratie castillane qui avait fait le choix d'en appuyer les prétentions et d'écarter Ferdinand du pouvoir en Castille. Échaudé, celui-ci décida de se retirer dans ses États aragonais avant de se rendre à Naples afin d'asseoir sa possession du royaume italien, que son mariage venait de conforter. Après un séjour à Saragosse, puis à Barcelone, où Germaine de Foix fut présentée comme reine d'Aragon, le couple royal embarqua pour l'Italie au début du mois de septembre. Ainsi commença l'apprentissage de Germaine de Foix, à l'école d'un roi que Machiavel érigea en modèle de prince « politique ». C'est lors d'une étape génoise de ce voyage que parvint au roi catholique la nouvelle de la mort de son gendre, survenue en septembre 1506. Le cardinal Cisneros réclamait le retour de Ferdinand dans une Castille en proie à l'instabilité politique. Malgré cette situation nouvelle qui le remettait au cœur du jeu en Espagne, celui-ci décida de poursuivre vers Naples afin de prendre possession du royaume. Le couple royal y séjourna jusqu'au mois de juin 1507 et Ferdinand se fit reconnaître par le parlement comme roi de Naples. Contre toute attente, à l'encontre du Traité de Blois qui prévoyait la transmission des droits aux enfants qu'il aurait avec Germaine de Foix, il fit désigner sa fille Jeanne et ses descendants comme héritiers du

15 Dans sa biographie, le marquis de Cruilles mentionne les critiques formulées contre le second mariage de Ferdinand par des chroniqueurs comme Jerónimo Zurita et Pedro Mártir de Anglería (Ernest Belenguer, *op. cit.*, p. 86). Rosa Ríos Lloret cite Fray Prudencio de Sandoval et ses critiques du goût de Germaine de Foix pour le luxe de sa parure et les plaisirs de la table : « Injust es l'oblit. Germana de Foix, una reina desdenyada », *Germana de Foix i la societat cortesana del seu temps*, *op. cit.*, p. 23.

royaume. Ce revirement illustre sa capacité à changer de stratégie et à s'adapter aux circonstances nouvelles créées par la mort prématurée de Philippe le Beau, ainsi que l'ambiguïté de sa vision du futur de l'union des couronnes de Castille et d'Aragon. Lors de ce séjour napolitain, le roi catholique mit également fin au mandat du *Gran Capitán*, don Gonzalo Fernández de Córdoba, héros des campagnes d'Italie mais qui s'était ensuite compromis avec Philippe le Beau. Il le renvoya en Espagne, montrant à sa jeune épouse qu'on ne transigeait pas à l'heure de punir ceux qui avaient failli. En juin 1507, le voyage de retour fut entrepris vers la péninsule ibérique.

Après une étape dans le port de Savone, en Ligurie, où eut lieu une rencontre avec Louis XII accompagné de son neveu Gaston, le duc de Nemours, que Germaine vit pour la dernière fois avant la mort de celui-ci à la bataille de Ravenne en 1512, puis deux brèves escales en Catalogne, Ferdinand et Germaine de Foix débarquèrent à Valence le 20 juillet 1507. Comme un an plus tôt à Saragosse et à Barcelone, le couple royal fut honoré dans la capitale du Turia par de nombreuses manifestations festives et politiques qui permirent aux élites valenciennes de reconnaître Germaine de Foix comme reine d'Aragon. Rapidement, Ferdinand décida de se rendre en Castille où de nombreuses voix, outre celle du cardinal Cisneros, l'appelaient au gouvernement. Ce qu'il fit en août 1507 après avoir nommé Germaine de Foix vice-reine du royaume de Valence. Bien qu'elle n'exerçât cette fonction que pendant deux mois, du 23 août au 7 octobre, cette nomination illustre la confiance que Ferdinand accordait à sa jeune épouse – elle n'avait que dix-neuf ans – pour le représenter dans le royaume du Levant.

Jusqu'à ce moment, Germaine de Foix était demeurée dans l'ombre de son époux mais on peut avancer l'hypothèse que les dix-huit mois écoulés depuis son mariage, dans les différents territoires où ils séjournèrent, furent pour elle une forme d'apprentissage, non seulement de son métier de reine dans sa dimension protocolaire, mais surtout de ce qu'était l'exercice du pouvoir, dans ses dimensions diplomatiques, administratives et coercitives. Pendant les années séparant sa nomination à la vice-royauté de Valence et la mort du roi catholique en 1516, la trajectoire de Germaine de Foix suivit les avatars de la régence de son époux en Castille, ce qui, à bien des égards, était une bonne école pour apprendre à survivre en milieu hostile.

En octobre 1507, elle rejoignit Ferdinand à Burgos où il se trouvait en compagnie de sa fille Jeanne, reine légitime de Castille déclarée incapable de gouverner par Philippe le Beau et qu'il maintint à l'écart de l'exercice du pouvoir. Accompagné de Germaine de Foix, Ferdinand s'installa à Cordoue le temps de mettre un terme à la révolte du marquis de Prego et de châtier

les coupables, avant de se rendre à Séville où le couple royal résida jusqu'aux premiers mois de 1509. C'est dans cette ville que la reine d'Aragon manifesta les premiers signes d'une future maternité. Cette situation rendait tangible le danger qui pesait sur l'union des couronnes de Castille et d'Aragon mais cet enfant, le prince Jean, qui naquit à Valladolid le 3 mai 1509, mourut quelques heures après sa naissance.

Un an après cet épisode malheureux, Ferdinand le Catholique confia à Germaine de Foix la seconde de ses missions politiques en la chargeant de le représenter aux Cortès générales de la couronne d'Aragon réunies à Monzón de mai à octobre 1510.

La mort de Gaston de Foix à la bataille de Ravenne en avril 1512, plaçait sa sœur Germaine en position de revendiquer la couronne de Navarre qui avait échoué à Jean d'Albret dont la légitimité était discutée. À l'instar de ce qui s'était produit quelques années plus tôt au sujet de Naples, Germaine de Foix fut le vecteur de la transmission à Ferdinand des droits sur le royaume pyrénéen, légitimant ainsi l'invasion de la Navarre par les troupes du roi catholique, en juillet 1512, qui fut reconnu comme roi légitime, quelques mois plus tard, en 1513, par les Cortès de Navarre. Alors que Ferdinand était occupé à prendre possession de la Navarre, Germaine de Foix le représentait aux Cortès générales de la couronne d'Aragon pendant l'été 1512, confirmant la volonté du roi catholique de faire de son épouse une véritable partenaire dans l'exercice du pouvoir.

Ainsi, pendant ces mêmes années, Germaine de Foix entretint une correspondance régulière avec sa parente et sa tante par alliance, Anne de Bretagne, reine de France, dans l'entourage de laquelle elle avait été élevée à la cour de Louis XII. De cette façon, elle prit part aux négociations en vue du mariage de l'infant Ferdinand, second fils de Philippe le Beau et de Jeanne, avec la princesse Renée, fille cadette des rois de France. Que ce mariage n'ait pas eu lieu n'enlève rien à la médiation réalisée par Germaine de Foix qui profita de ces échanges pour exposer à la reine de France les prétentions que son époux exprimait en son nom sur la couronne de Navarre¹⁶. Enfin, les dernières missions politiques que Ferdinand confia à son épouse furent de présider les Cortès du royaume d'Aragon qui se réunirent en 1515 pendant que celui-ci présidait celles de Castille à Burgos, puis celles de Catalogne qui s'achevèrent à la fin de l'année 1515.

16 Ernest Belenguer, *op. cit.*, p. 121-122.

Cependant, jusqu'à une date récente, cette implication de Germaine de Foix dans la vie politique de son temps a souvent été éclipsée par des anecdotes peu flatteuses pour l'image de la reine. Celle référée par Galíndez Carvajal dans ses annales¹⁷, du breuvage qu'elle aurait fait boire à Ferdinand pour lui donner la vigueur d'engendrer un héritier et qui aurait causé sa maladie puis sa mort, montre en Germaine de Foix une femme prête à tout pour consolider sa position. Les liaisons qu'on lui a attribuées avec celui qui deviendrait son troisième époux, le duc de Calabre, alors qu'il résidait à la cour, puis avec le vice-chancelier d'Aragon lors de Cortès de 1515 en font une femme légère, voire lascive¹⁸. Ces anecdotes, empreintes de misogynie, ont contribué à alimenter cette légende noire qui a longtemps marqué le personnage de la dernière reine d'Aragon.

En janvier 1516, Germaine de Foix se rendit au chevet de son époux malade, à Madrigalejo près de Guadalupe. Elle ne put le voir qu'après que celui-ci eut rédigé son dernier testament le 22 janvier, la veille de sa mort, par lequel il annulait ses précédentes dispositions et désignait le cardinal Cisneros pour assumer la régence de la couronne de Castille et son fils naturel don Alfonso de Aragón, archevêque de Saragosse, recevait celle de la couronne d'Aragon. Bien que le roi catholique ait pris les dispositions testamentaires nécessaires à la protection de son épouse et qu'il ait recommandé dans un courrier adressé à son petit-fils Charles de veiller à ses intérêts, la disparition de Ferdinand ouvrait une période d'incertitude pour Germaine de Foix : elle se trouvait à la merci de Charles après avoir été partie prenante des conflits passés entre Ferdinand le Catholique et le nouveau roi de la Monarchie hispanique : avant de revenir sur sa décision dans son dernier testament, Ferdinand avait cherché à exclure Charles de la succession en désignant dans son testament de 1512 son autre petit-fils, Ferdinand, né et élevé en Espagne, pour assumer la régence de la couronne de Castille.

Pendant les mois qui s'écoulèrent entre la mort de Ferdinand et l'arrivée dans la péninsule ibérique de Charles Ier, en septembre 1517, Germaine de Foix résida là où se trouvait la cour, ainsi que Charles le lui avait demandé. Consciente de la nécessité de défendre ses intérêts, elle s'occupa de la mise

17 Lorenzo Galíndez Carvajal, *Anales breves de los Reyes Católicos*, Biblioteca de Autores Españoles, t. XX, Madrid, p. 560.

18 Si le marquis de Cruilles relate ces deux anecdotes, il le fait sans trop s'étendre ni accorder trop de crédit aux détracteurs de Germaine de Foix (Ernest Belenguer, *op. cit.*, p. 125-126). Ce qui n'est pas le cas de Jaime García Mercadal qui consacre un chapitre entier à chacune (García Mercadal, *op. cit.* p. 93-99 et p. 99-103).

en œuvre des dispositions de Ferdinand la concernant. Ainsi, elle obtint de son petit-fils par alliance que les rentes et les juridictions accordées en Italie soient remplacées par la concession des villes castillanes d'Arévalo, Olmedo et Madrigal, ce qui ne fut pas sans heurts avec la ville de Medina del Campo et don Juan Velázquez, seigneur de la ville d'Arévalo. Dans sa correspondance, Charles lui manifestait la déférence due à la veuve du roi catholique en lui conservant son traitement de reine et en l'appelant mère, ce qui était de bon augure. À l'arrivée de celui-ci en Espagne, Germaine de Foix alla à sa rencontre et se rendit au palais de l'Abrojo dans les environs de Valladolid, ville où devaient se réunir les Cortès de Castille devant lesquelles Charles devait prêter serment afin d'être reconnu roi de Castille.

Cette première rencontre confirma la bonne disposition de Charles à l'égard de Germaine de Foix qu'il assura de sa protection et de sa volonté de la voir continuer de résider à sa cour. Il est clair que la jeune veuve du roi catholique demeurait un atout important dans le jeu politique : elle était la dernière reine d'Aragon, mais aussi la prétendante légitimée par Louis XII à la couronne de Navarre que Ferdinand avait annexée avant de l'incorporer à la couronne de Castille en 1515 ; son jeune âge pouvait lui faire jouer un rôle dans la politique dynastique du nouveau roi. Pour toutes ces raisons, même si le sort de la Navarre était joué et que l'héritière des comtes de Foix y avait une part plus symbolique que réelle, il était dans l'intérêt de Charles de s'assurer de la fidélité de Germaine de Foix, comme il était dans l'intérêt de celle-ci d'obtenir la protection du nouveau roi. Tous deux font preuve d'une indéniable habilité politique que l'historiographie ne reconnaît pas toujours à sa juste valeur, s'agissant de Germaine de Foix : se fondant sur une lecture très orientée d'extraits de chroniques et de courriers d'ambassadeurs pas toujours favorables à la reine d'Aragon, l'historien Manuel Fernández Álvarez défend l'idée selon laquelle Charles et Germaine de Foix, alors âgés respectivement de 17 et 29 ans, eurent une liaison amoureuse dont naquit un enfant naturel, Isabelle de Castille¹⁹. Comme le montre Ernest Belenguer, rien ne le prouve, ni ne le contredit absolument, mais l'intérêt démesuré, et quelque peu misogynne, que Manuel Fernández Álvarez accorde à cette anecdote « piquante » s'inscrit encore dans cette légende noire qui tend à voir de la frivolité et de la licence là où il n'y a sans nul doute que stratégie et tactique politique.

Une fois terminées les Cortès de Valladolid, Germaine de Foix accompagna Charles à Saragosse, tout d'abord, aux Cortès qui se réunirent en avril 1518,

19 Manuel Fernández Álvarez, *Carlos V, el César y el Hombre*, Espasa, Madrid, 1999, p. 97-99.

puis pour le même motif à Barcelone au début de l'année 1519. Lors du séjour aragonais, Germaine de Foix renonça officiellement à ses droits sur la Navarre en la personne de Charles. Cet acte d'allégeance²⁰, qui confortait l'ancrage de la Navarre dans la couronne de Castille et consolidait la position de la reine veuve auprès de Charles, illustre d'une part le rôle traditionnel joué par les femmes de sang royal dans la transmission des droits héréditaires, comme cela avait été le cas pour Naples quelques années plus tôt, mais aussi le sens politique de Germaine de Foix, dont l'avenir était entre les mains du nouveau roi et qui fit ce qu'il fallait faire pour gagner sa confiance, comme le prouve le rôle que lui fit jouer Charles par la suite.

On sait que la nouvelle de la mort de l'empereur Maximilien de Habsbourg, grand-père paternel de Charles, parvint alors que celui-ci résidait à Barcelone. C'est dans le contexte des tractations en vue de l'élection de Charles à la dignité impériale que fut décidé le second mariage de Germaine de Foix. Afin de gagner l'appui du margrave de Brandebourg et de son allié, le duc de Saxe, tous deux électeurs impériaux, Charles négocia le mariage de Germaine de Foix avec le marquis Jean de Brandebourg. Ce dernier faisait partie du cercle des fidèles de Charles. Il était à ses côtés à son départ des Pays-Bas et, depuis, l'accompagnait dans tous ses déplacements. Les futurs époux n'étaient donc pas des inconnus l'un pour l'autre. Le mariage fut célébré à Barcelone, après que fut reçue la nouvelle de l'élection de Charles au Saint Empire, au mois de juin 1519.

Le second mariage de la veuve du roi catholique, alors âgée de vingt et un ans, fut très mal perçu par une partie de l'aristocratie castillane, mais aussi de la couronne d'Aragon. En premier lieu, cette union allait à l'encontre d'une tradition condamnant au retrait du monde les reines veuves. Ensuite, en Castille, où le remariage de Ferdinand avait déjà été perçu comme un outrage à la mémoire de la reine Isabelle, celui de Germaine de Foix ne fit que redoubler les critiques à l'encontre de cette dernière. Enfin, dans la couronne d'Aragon, cette deuxième union était considérée par certains comme un affront au défunt roi Ferdinand car elle représentait une mésalliance pour Germaine de Foix, reine veuve devenue simple marquise. Indépendamment de ces opinions négatives, force est de constater que Germaine de Foix fit preuve d'une grande habileté politique : alors que sa position était plus qu'incertaine face à un jeune roi qui n'avait pas hésité à laisser sa mère Jeanne enfermée dans la forteresse de

20 L'acte de donation dans son intégralité est transcrit par le marquis de Cruilles et présenté en annexes de son travail (Ernest Belenguer, *op. cit.*, p. 235-239).

Tordesillas pour pouvoir régner en son nom, elle avait servi ses intérêts en lui transmettant ses droits sur la Navarre et en contribuant par son mariage à son élection au Saint Empire.

Ainsi, après avoir fait allégeance au nouveau souverain, Germaine de Foix put entamer une nouvelle vie aux côtés de son second époux le marquis de Brandebourg. Tous deux quittèrent Barcelone avec Charles Quint qui, interrompant son périple dans la couronne d'Aragon, avait décidé de rejoindre La Corogne d'où il embarquerait pour les Pays-Bas afin de recevoir la couronne impériale à Aix-la-Chapelle. Pendant l'absence de Charles, le couple s'installa à Valladolid, siège des institutions de gouvernement de la monarchie, alors que presque simultanément éclataient les deux grandes insurrections révolutionnaires que furent les *Comunidades* de Castille et les *Germanies* de Valence. Si Germaine de Foix et son époux le marquis de Brandebourg furent peu affectés par le mouvement castillan, même si leur demeure à Valladolid fut mise à sac par les *comuneros* pendant l'été 1520, la décision que prit Charles, dès le mois de décembre 1522, de nommer Germaine de Foix vice-reine de Valence, quelques mois après son retour dans la péninsule ibérique, les plaça en première ligne du règlement de la révolte valencienne.

Le choix de confier à Germaine de Foix le gouvernement du royaume de Valence s'inscrit dans une stratégie politique que l'historien Ricardo García Cárcel analyse avec beaucoup de clarté : comme les *Comunidades* en Castille, les *Germanies* furent à Valence l'expression d'une opposition forte à l'option impériale de Charles et à son projet politique bourguignon. Par son statut de veuve du roi catholique et de reine d'Aragon, Germaine de Foix possédait une légitimité qui permettait au nouveau roi de se positionner dans la continuité d'un pouvoir proprement aragonais, ou du moins, d'en donner les apparences²¹.

La nomination de Germaine de Foix fut effective le 27 mars 1523 et le rôle de son époux, le marquis de Brandebourg, fut officialisé en le faisant capitaine général du royaume le 15 septembre de la même année. Germaine de Foix prenait la relève de Diego Hurtado de Mendoza, comte de Mélito, qui avait demandé à être déchargé de ses fonctions de vice-roi et capitaine général du royaume de Valence, après avoir passé deux années et demie à se battre contre les *agermanats* afin de rétablir l'ordre monarchique et l'autorité de Charles. Avant de mettre un terme à son mandat en quittant le royaume de Valence, Diego Hurtado de Mendoza avait accordé un pardon général que le roi jugeait

21 Ricardo García Cárcel, « Germana de Foix, una vierreina per a València », *Germana de Foix i la societat cortesana del seu temps*, op. cit. p. 45.

trop généreux. Le 30 octobre, avant même que celle-ci arrivât à Valence, il écrivait à la vice-reine lui donnant l'ordre de révoquer toutes les dispositions prises par son prédécesseur :

Sereníssima *Reyna nuestra muy cara y muy amada madre* y lugarteniente general: ya sabéis los grandes e innumerables daños, costas e intereses que nuestra corte ha padecido en reducir a nuestra obediencia devida los pueblos deste reyno de Valencia, que temerosamente y en mucho menosprecio de la justicia armaron facciones y otros ilícitos auctos y oficiales nuestros. Porque son dignos de grave punición y castigo. Y porque siendo los delictos tan principales e inormes, *a nos tan solamente toca perdonar y remitirlos y no entendemos admitir ni tollerlar remisión o perdón alguno, que por qualquier oficial nuestro haya sido dado a favor de algunos de los inculpados del crimen de la germania*, por las revoluciones pasadas, sino en caso que de nos tuviesse especial poder y comisión sobre ello. Por ende vos dezimos que *no embargante los dichos perdones o remisiones hechas sin espresa licencia nuestra, persigays y castigueys, perseguir y castigar hagays con justicia* a todos los XIII del pueblo desta ciudad y otros deste reyno de Valencia, capitanes, alfereses y otros oficiales de la germania, y principales promovedores y alborotadores, *que a vos paresciere y bien visto fuere dándoles la pena condigna a sus deméritos: que así procede de la mente nuestra, y cumple a nuestro servicio*. E sea, sereníssima *reyna nuestra muy cara y muy amada señora madre*, Dios nuestro señor en vuestra guarda continua.²²

Comme dans toute la correspondance de Charles la concernant, Germaine de Foix conserve son titre de reine et est appelée mère par son petit-fils par alliance, ce qui exprime cette continuité aragonaise qu'affiche le Habsbourg. Pour ce qui est des directives, la volonté du roi est claire : s'il se réserve la prérogative d'accorder son pardon, il donne entière latitude à la vice-reine pour mener à bien la plus sévère des répressions à l'encontre de tous ceux qui se sont soulevés contre son autorité. Germaine de Foix ne faillit pas à sa mission et en exécuta les termes au pied de la lettre, se montrant digne de la confiance que lui manifestait Charles. La répression qu'elle conduisit fut implacable dès son arrivée à Valence en décembre. Dans les mois qui suivirent, plus de 800 personnes furent mises à mort, souvent de la façon la plus terrible, par écartèlement. Gaspar Escolano, dans *sa Década primera de la historia de Valencia*, raconte que sur la Place du Marché où avaient lieu les exécutions, la confrérie de *Nuestra Señora de los Desamparados* fit construire des potences en

22 Viciana, *op. cit.*, f^o 221 (mis en italiques par nous).

Pierre pour remplacer celles en bois qui menaçaient de s'effondrer, tant étaient nombreux les condamnés à mort²³.

Cet épisode, le plus marquant car le plus dramatique de la vice-royauté de Germaine de Foix à Valence, a contribué à alimenter la légende noire du personnage historique et à occulter le reste de son action politique. En plus d'être une femme légère voire lascive à qui l'on a attribué de multiples liaisons amoureuses, la répression des *Germanies* la montre sous le jour d'une femme cruelle et sanguinaire, alors qu'elle ne faisait qu'appliquer au pied de la lettre les instructions du monarque qu'elle servait. Ce qui chez un homme est présenté comme une qualité de fermeté, de rigueur et de fidélité à son roi semble prendre une tout autre valeur s'agissant d'une femme. Or, pendant les mois qui suivirent cette difficile entrée en fonction, Germaine de Foix consolida sa position en tant que vice-reine de Valence, elle reçut les hommages du duc de Segorbe et de l'aristocratie valencienne et son action fut saluée par les autorités de la ville de Valence. En outre, elle remplit parfaitement son rôle de représentation et de médiation que signifie la vice-royauté : en se rendant à deux reprises en Castille elle maintenait un lien fort avec Charles et son proche entourage ; en recevant à Valence en juin 1525 François I^{er} fait prisonnier à Pavie, elle mettait au service de Charles sa parenté et sa proximité avec la maison de France. Quant à son époux, le marquis de Brandebourg, il assumait les fonctions militaires que lui conférait son titre de capitaine général et participait aux joutes et autres rituels masculins de la culture chevaleresque par lesquels s'affirmaient les pouvoirs et les élites valenciennes. Leurs rôles publics étaient donc complémentaires. Cette situation dura jusqu'à la mort du marquis, en juillet 1525, à l'âge de 39 ans. En l'absence de descendance, Germaine de Foix héritait de la totalité des biens de son époux, ce qui confortait son assise économique.

Le second veuvage de Germaine de Foix ne dura que quelques mois. En mai 1526, le mariage de Germaine de Foix et de son troisième époux, le duc de Calabre, fut célébré à Séville quelques jours après celui de Charles et de l'infante Isabelle, fille du roi du Portugal. Afin de mieux comprendre la portée politique du troisième mariage de la reine d'Aragon, il convient d'opérer un retour sur la succession du royaume de Naples. Ferdinand d'Aragon, duc de Calabre, était le fils aîné du roi déchu de Naples, Frédéric I^{er}. Comme le roi Ferdinand le Catholique, son homonyme, il descendait d'Alphonse le Magnanime. On sait que celui-ci transmet la couronne d'Aragon à son fils aîné Jean II, père du roi catholique Ferdinand, mais sans le royaume italien

23 Gaspar Escolano, *Década primera de la historia de Valencia*, Libro X, cap. XXIII, § 10.

qui échut à son fils bâtard, devenu roi de Naples sous le nom de Ferrante Ier. À sa mort en 1494, Charles VIII, qui revendiquait Naples au nom des Anjou, envahit le royaume. La formation d'une Sainte Ligue réunissant le Saint Siège, l'empereur Maximilien, les Rois Catholiques d'Espagne, Milan et Venise contraignit Charles VIII à se retirer de Naples, mais les prétentions françaises sur le royaume italien demeuraient. Le traité de Grenade de 1500 que négocièrent Louis XII et les Rois Catholiques Isabelle et Ferdinand prévoyait la partition du royaume de Naples en deux territoires, l'un gouverné par la France, l'autre par l'Espagne. Conformément aux termes de cet accord, Louis XII et Ferdinand le Catholique envahirent simultanément le royaume provoquant la fuite en Sicile de Frédéric I^{er}. Mais Ferdinand se retourna contre Louis XII et en 1502 les troupes espagnoles commandées par le *Gran Capitán*, Gonzalo Fernández de Córdoba, forcèrent le roi de France à abandonner le royaume de Naples au roi catholique.

Réfugié à Tarente pendant la double invasion franco-espagnole, le duc de Calabre se rendit au *Gran Capitán* et fut conduit en Espagne. Après l'avoir dépouillé de la couronne de Naples, Ferdinand le Catholique le traita avec égards et le fit résider à sa cour. Cependant, lorsqu'en 1512 il apprit l'existence de négociations secrètes entre le duc et Louis XII visant à renverser la situation à Naples, le roi catholique fit emprisonner son parent, à Atienza d'abord, puis à Xàtiva, dans le royaume de Valence, où il demeura enfermé pendant un peu plus de dix ans. Cet événement a donné lieu à une autre des interprétations dénigrant le personnage le Germaine de Foix, faisant d'une possible relation adultère entre la reine d'Aragon et le duc de Calabre la cause de la disgrâce de celui-ci. Quoiqu'il en soit, il est bien plus probable que les considérations politiques aient prévalu dans cette décision, au regard des raisons objectives qui poussaient le roi catholique à neutraliser son dangereux parent.

Dix ans plus tard, lorsqu'en avril 1521 les *agermanats* cherchèrent à donner un nouveau roi à Valence, ils se tournèrent naturellement vers le duc de Calabre, en tant que descendant d'Alphonse le Magnanime, mais celui-ci refusa catégoriquement de participer à ce coup de force et demeura de son propre gré enfermé dans sa prison. C'est ce geste qui lui valut sa libération par Charles et son retour en grâce auprès de l'empereur, qui honora le fils du dernier roi de Naples en l'envoyant avec l'archevêque de Tolède à la frontière du Portugal pour y accueillir l'infante Isabelle, sa future épouse.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, à l'occasion de son mariage avec Ferdinand le Catholique, Germaine de Foix fut en 1505 le vecteur de la transmission des droits héréditaires sur le royaume de Naples revendiqués par Louis XII. Onze ans plus tard, en lui donnant pour époux l'héritier du

roi déchu de Naples, Charles utilisait encore ce que l'on pourrait appeler le « potentiel dynastique » de Germaine de Foix afin de consolider l'ancrage du royaume italien dans la Monarchie hispanique. Le mariage de Germaine de Foix et du duc de Calabre, et leur nomination conjointe comme vice-rois *simul et in solidum*, en 1526, permettait à Charles de réaliser un double objectif. D'une part, il neutralisait celui qui était encore un possible aspirant à la couronne de Naples en lui donnant pour épouse une femme qui avait fait preuve d'une fidélité politique sans faille, et qui, âgée de 38 ans, était peu susceptible de donner un héritier au duc. D'autre part, il confiait le gouvernement du royaume de Valence à deux figures clés de la couronne d'Aragon – la reine veuve du roi catholique et le descendant du dernier roi de Naples – ce qui était susceptible de susciter l'adhésion de ses sujets valenciens et de panser les plaies encore récentes de la révolution des *Germanies*. Cette stratégie, déjà à l'œuvre lors de la nomination de Germaine de Foix à la vice-royauté en 1523, revenait à s'appuyer sur l'héritage du roi catholique pour gouverner la couronne d'Aragon, sans apporter d'autre solution pour articuler ces territoires à ce nouvel espace politique qu'était la monarchie plurielle du Habsbourg. Son règne, de ce fait, constitue un « intercycle », pour reprendre le terme employé par Ricardo García Cárcel, entre le projet national d'Isabelle et de Ferdinand et la construction de la monarchie catholique de Philippe II²⁴.

Néanmoins, le mandat conjoint de Germaine de Foix et du duc de Calabre à la vice-royauté de Valence permit de renouer les liens entre Charles et le royaume de Valence. Les derniers soubresauts des *Germanies* furent étouffés dans la Sierra de l'Espadán et le roi prêta serment aux Cortès de Monzón en 1528 après avoir séjourné dans la capitale. Ce fut en outre une période particulièrement féconde pour le développement des arts et de la culture à Valence. Ferdinand d'Aragon avait reçu à Naples une solide éducation humaniste sous la férule de son précepteur, le poète Crisostomo Colonna, qui l'accompagna dans son exil espagnol jusqu'en 1505. Son goût pour les lettres, la musique et la vie de cour rejoignait celui de Germaine de Foix et ensemble ils donnèrent à la cour de la vice-royauté un éclat particulièrement brillant. En 1528, des travaux d'aménagement et d'embellissement furent entrepris au Palais royal de Valence et le duc de Calabre y fit installer la bibliothèque qu'Alphonse le magnanime avait constituée à Naples. En outre, par sa connexion avec Naples, Valence devint en Espagne le haut lieu de la diffusion

24 Ricardo García Cárcel, « Germana de Foix, una vierreina per a València », *Germana de Foix i la societat cortesana del seu temps*, op. cit., p. 49.

des nouvelles sensibilités et formes d'expression culturelles en provenance de la péninsule italienne. Son université, l'*Estudi general*, connut un développement important et le nombre de libraires imprimeurs installés à Valence passa de 11 en 1513 à 20 en 1540²⁵.

Cependant, sans véritable fondement scientifique, l'historiographie a souvent attribué ces mérites au duc de Calabre plutôt qu'à une Germaine de Foix dont l'image demeure marquée par sa légende noire de femme tantôt légère et lascive, tantôt implacable et cruelle. Ainsi, son amour de la musique est-il associé à la frivolité, et son goût pour les fêtes de cour est-il vu comme une confirmation de ses appétits licencieux, alors que pour les mêmes raisons, le duc son mari est loué pour sa culture humaniste²⁶. Il semblerait que, pendant les dernières années de sa vie, Germaine de Foix ait été moins présente dans l'exercice du pouvoir que son époux, si l'on se fonde sur la documentation officielle où la signature du duc de Calabre apparaît plus souvent que celle de la reine d'Aragon, mais est-ce suffisant pour y voir un manque d'intérêt pour les affaires du gouvernement ?

Toujours est-il que, pendant cette période, Germaine de Foix conçut le projet de fonder un monastère hiéronymite destiné à accueillir sa dépouille, en tant que reine d'Aragon, ainsi que celle de son troisième époux. Elle affirmait ainsi sa volonté d'inscrire sa postérité dans la pierre et d'en confier la mémoire à l'ordre de Saint Jérôme, traditionnellement lié à la monarchie des Trastamares. En 1535, son choix se porta sur une abbaye cistercienne en déclin qui se trouvait dans les environs de Valence, San Bernat de Rascanya²⁷.

Mais la vie de Germaine de Foix arriva à son terme avant de pouvoir mettre en œuvre ce projet. Suite à une attaque d'apoplexie, ou bien, selon d'autres sources, à cause d'une maladie digestive, en septembre 1536, son état de santé s'aggrava et elle rédigea son testament au Palais royal de Valence avant de se retirer à la campagne, dans son palais de Liria, où elle mourut quelques semaines plus tard, le 15 octobre. Dans son testament, Germaine de Foix exprimait son souhait d'être enterrée au monastère de San Bernat, de le confier à l'ordre de Saint Jérôme et de le consacrer à l'archange Saint Michel. Elle apportait

25 Raphaël Carrasco, *La empresa imperial de Carlos V*, Cátedra, 2015, p. 96-97.

26 Rosa Ríos Lloret, « Injust es l'oblit. Germana de Foix, una reina desdenyada », *Germana de Foix i la societat cortesana del seu temps*, op. cit., p. 30-33.

27 On se rapportera sur cette question à Luis Arciniega, « El Monestir de Sant Miquel dels Reis com a fundació reial i evocació de Germana de Foix », *Germana de Foix i la societat cortesana del seu temps*, op. cit., p. 249-269.

la dotation économique nécessaire à l'opération et chargeait ses exécuteurs testamentaires, parmi lesquels le duc de Calabre, de la réaliser. Ainsi, le grand œuvre de Germaine de Foix, la fondation du magnifique monastère de San Miguel de los Reyes, à l'emplacement qu'elle avait choisi, fut-il réalisé par son troisième époux. Le duc de Calabre, respectueux des volontés de son épouse, y consacra le reste de sa vie. Il entreprit les démarches permettant la transmission des lieux aux hiéronymites, réclama et mobilisa les sommes nécessaires aux travaux. Mais tout en suivant les dispositions de son épouse, le duc de Calabre réorienta le projet initial en fonction de sa propre aspiration à constituer un panthéon familial à la gloire de la dynastie des rois de Naples. En 1546, il fit déplacer le corps de Germaine de Foix, ainsi que celui de sa sœur Julia, à San Miguel de los Reyes et obtint de Rome l'autorisation de faire venir d'Italie les restes de son père et de sa mère, le roi déchu Frédéric Ier de Naples et Isabelle des Baux.

Ce projet de panthéon célébrant la mémoire d'une dynastie déchue n'était pas du goût de l'empereur, comme elle ne le fut pas de Philippe II qui y voyait la constitution d'une mémoire concurrente de celle qu'il projetait à l'Escorial. Cela explique sans doute les difficultés que le duc de Calabre rencontra pour le mettre en œuvre. Il y parvint pourtant, et la communauté des hiéronymites qui en réalisa l'achèvement perpétua à San Miguel de los Reyes la mémoire de ses fondateurs. Mais si Germaine de Foix est présente dans l'édifice par ses armes qui figurent aux côtés de celles du duc de Calabre, avec le temps, c'est la figure de ce dernier qui a fini par s'imposer au point que de nombreux documents le présentent comme le principal fondateur du monastère. Le fait qu'aujourd'hui l'édifice soit devenu le siège de la *Biblioteca Valenciana* dont le fond ancien conserve une partie de la prestigieuse bibliothèque du duc de Calabre, contribue encore à brouiller l'image de Germaine de Foix dont la fortune historiographique ne fut pas à la hauteur du personnage ni de son parcours.